



Au secours de l'information

Par [Washington Uranga](#)

Mondialisation.ca, 29 mai 2013

[Página 12](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#)

Au milieu des débats médiatiques, l'information perd de l'importance et de cette manière on prive le citoyen d'un moyen essentiel pour exercer son droit à l'information et à la communication.

La tâche journalistique aujourd'hui fait face à de nouvelles complexités. Ni meilleures ni pires que celles auxquelles les collègues dans d'autres temps ont du trouver des réponses. Simplement différentes. Mais cette seule situation exige de prêter attention, ne pas apporter des réponses toutes faites, mener une réflexion sur la profession et la responsabilité des journalistes (des communicateurs en général) sur la scène médiatique, qui est politique et sociale simultanément.

Au milieu du débat sur le journalisme avec différents adjectifs (indépendant, militant et autres...), ce qui s'avère le plus surprenant et en même temps grave c'est que l'information, les nouvelles, matière essentielle de la tâche des journalistes, disparaît au milieu des confrontations économiques, politiques, du jeu des opinions et des intérêts de tout type. À qui cela nuit ? Essentiellement aux citoyens qui s'avèrent privés de l'information, un élément fondamental pour construire leur propre avis.

Aujourd'hui l'information est un produit qui manque – quand il n'est pas inexistant dans beaucoup de services d'information chargés des opinions, points de vue, intérêts et, pas si rarement, de mauvaise foi et d'intentions jamais transparentes.

Ce ne sera pas celui qui écrit, le défenseur de la présumée objectivité journalistique construite par la tradition libérale. Une telle objectivité n'existe pas (et n'a jamais existé). En premier lieu, parce que le choix d'un fait et non d'un autre pour le présenter aux auditeurs comme nouvelle, exige de mettre en jeu des points de vue, d'établir des priorités, des coupes, de prendre ceci et de laisser cela. Et ensuite, la façon de présenter chaque fait, le choix des sources, de souligner cet aspect ou cet autre, exige une construction qui s'appuie sur des regards et des perspectives sur cet événement en particulier, mais aussi sur l'histoire, sur les contextes, sur les scénarios.

Ceci a été et sera toujours ainsi. Pour tous. Pour ceux qui s'auto qualifient d'« *indépendants* » et, à ligne suivante, d'« objectifs », et pour ceux qui se considèrent eux-mêmes des « militants » et, pour ce même motif, les défenseurs d'une cause qui est au-dessus de toute prétendue objectivité. Aucune position ne s'avère blâmable pourvu qu'elle soit exercée avec honnêteté, avec la plus grande véracité (comprenant par cela la sujétion à la vérité des faits) et transparence en ce qui concerne les intentions de celui qui construit l'information. Actuellement on peut estimer jusqu'à regrettable l'attitude de certains protagonistes de la scène de l'information, argumentant en faveur du journalisme « *indépendant* » et de l'« *objectivité* » tandis que reste en évidence, de manière

indubitable, qu'ils font le jeu des intérêts politiques, économiques et corporatifs. La même chose pourrait être dite d'autres qui ont cessé de penser avec leurs têtes et ont commencé à le faire avec leurs portefeuilles tandis qu'ils s'autoproclament chefs de la « *liberté d'expression* ».

Méritent un plus grand respect ceux (au moins pour celui qui écrit cette note) qui, à la lumière du jour, laissent en évidence que leur exercice journalistique s'aligne dans une certaine cause politique, sociale ou culturelle dont ils se sentent défenseurs ou militants.

Les premiers construisent le discours journalistique sur la supercherie de la neutralité, en prétendant de cette façon séduire le public tandis qu'ils se débarrassent de leurs responsabilités qu'impliquerait le fait d'être reconnu porte-parole des certains intérêts ou positions. Les deuxièmes, en connaissance de cause, courent le risque d'être rejetés pour leurs positions politiques ou idéologiques.

Dans le monde capitaliste les médias de communication ont deux buts principaux : générer des profits et influencer l'opinion. La première chose les chefs d'entreprise, les propriétaires du capital s'en chargent. Aux journalistes, il leur revient de collaborer à la seconde. Il est largement démontré que les médias de communication ne déterminent pas la façon de penser du public, mais oui, ont une incidence décisive dans l'établissement des agendas, c'est-à-dire, dans les sujets qui sont mis en question sur la scène publique, ceux sur quoi les gens réfléchissent.

Là il est le premier point. Ce qui est mis en jeu et ce qui est soustrait de l'agenda public. Dans une véritable perspective d'exercice du droit à l'information et à la communication chaque média est responsable d'offrir un regard complet (la plus grande quantité de sujets) et complexe (diversité de regards sur chaque sujet). Le droit à l'information ne devrait pas être le résultat d'un pèlerinage individuel de chaque citoyen par tous les médias existants afin de compléter l'agenda et avoir ainsi différentes perspectives sur le même sujet, pour arriver à obtenir, dans le meilleur des cas, sa propre « moyenne » informative ou dans son défaut une sorte de « moyenne » entre tous.

Ce n'est pas possible, ce n'est pas juste et ne répond à aucun critère du droit des citoyens.

Dans la société moderne les médias de communication sont des acteurs politiques de première ligne. Et personne ne pourrait objecter qu'ils jouent tant leurs intérêts économiques que politiques. Mais ceci doit être transparent et ne peut se faire avec une perte du droit des citoyens à l'information et à la communication. Au milieu du débat politique communicationnel, avec des opinions avant les nouvelles, la grande disparue c'est l'information, l'élément vital, irremplaçable, essentiel pour la formation de l'opinion des citoyens, pour l'exercice de la liberté et pour la prise de décisions responsables et fondées.

Il ne s'agit déjà plus de débattre seulement entre « *indépendants* » et « *militants* ». Il est nécessaire de rappeler que la tâche et aussi la responsabilité première qu'ont les journalistes est d'informer. Au dessus et en marge de leur opinion. Sauver la valeur et l'importance de l'information est une responsabilité professionnelle et un engagement citoyen.

Traduit de l'espagnol pour [El Correo](#) par : Estelle et Carlos Debiasi

[El Correo](#). Paris, le 27 mai 2013.



Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#).

La source originale de cet article est [Página 12](#)
Copyright © [Washington Uranga](#), [Página 12](#), 2013

Articles Par : [Washington Uranga](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca